

# CONTRAT DE BAIL

Entre les soussignés : Kone Nama Dou, résidant à Daloa.....  
au 05.03.2026 2126

Agissant au nom et comme mandataire de propriétaire, désigné dans tout ce qui va suivre  
" le bailleur"

D'une part Et

Locataire, désigné dans tout ce qui va suivre : « le  
preneur »... Alo Poua Services

Représenté par M./Mme.... H.E Flade Ange,  
au... 0747236669

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

Le bailleur loue par la présente au preneur qui accepte le local.



## 1) OBJET

Le présent contrat vise la location d'un bâtiment à des fins de ... Bureaux....

## 2) Durée

Le présent bail établi pour une durée de ..... 12 mois/années à partir  
du 11/03/2024 au 10/03/2025

## 3) Loyer

Le présent contrat est consenti pour un loyer de ..... 15000 F

Charges non comprises, payable d'avance, le 60.500 F de chaque mois.

## 4) Litige

En cas de litige le Tribunal de Première Instance de Daloa sera seul compétent,  
toute fois le règlement à l'amiable sera privilégié.

Kone Nama Dou  
0017/R0/2022

07/01/2022 à Daloa  
pour le Consulat à Abidjan  
le 24/10/2024

Fait à Daloa le 24/10/2024

Le bailleur

Kone Nama Dou

**TRAORE INZA**

Conseiller Municipal  
Officier de L'Etat Civil Délégué  
Commune de Gboguhé

Le preneur

H.E Flade Ange

"ALOU POUA-SERVICES"  
N°RCCM CI DAL 2024 A 12 843  
07 47 23 66 69 / 05 07 01 61 21